



Les compagnies d'assurances à l'ère de la Covid-19

La conjoncture économique en Tunisie et la faiblesse de l'environnement politique et social ont fragilisé toute l'économie et retardé le développement de certains secteurs d'activités, notamment celui des assurances. La crise économique qui sévit depuis plusieurs années, rattrapée par la crise sanitaire due à la propagation de la pandémie de la Covid-19, ne passe pas inaperçue.

Dossier réalisé par Khadija Taboubi

Pour certains assureurs, l'impact de la pandémie est minime alors que pour d'autres, le risque est toujours là, et peut bouleverser les calculs tant au niveau de la croissance qu'à celui des stratégies de développement et des business plans des compagnies d'assurances et ce, si ce n'est pas à court terme, ce sera à moyen terme car généralement, les compagnies d'assurances ne perçoivent pas l'effet de la crise durant l'année de la crise ou du choc économique mais plutôt durant les années qui suivent. C'est pour cela d'ailleurs, qu'une mise à niveau du cadre réglementaire dans lequel opèrent les compagnies d'assurances essentiellement basée sur la réforme fiscale, la modernisation de l'administration et la protection des consommateurs,

a été adoptée par plusieurs pays dans le monde. En Tunisie, un premier pas a été fait à travers l'augmentation, dans le cadre de la loi de Finances 2021, du plafond de déduction des primes d'assurance-vie de 10 mille dinars à 100 mille dinars. Longtemps attendue, cette mesure devra changer la donne pour les compagnies d'assurances, notamment au niveau de l'épargne, véritable moteur de croissance essentiel pour le secteur qui, bien que disposant d'un fort potentiel de croissance, n'atteint toujours pas les objectifs escomptés. Son développement demeure tributaire de la croissance économique dans le pays qui peine à dépasser les 2%. Le développement du secteur de l'assurance, partout dans le monde, dépend en grande partie de la croissance économique. Au cas où cette crois-

sance serait bonne, les assureurs tireraient un grand profit, mais si elle est molle, le chiffre d'affaires suivra la tendance.

Une trajectoire de croissance solide

Dans le monde, par exemple, les marchés de l'assurance étaient sur une trajectoire de croissance solide avant l'épidémie Covid-19, avec des primes directes mondiales totales en augmentation de près de 3% en 2019 par rapport à 2018, soutenues par le secteur non-vie sur les marchés avancés et l'assurance-vie et non-vie en Chine. C'est ce qui ressort d'une étude récente publiée par TERA FINANCES intitulée «Les chiffres du secteur et des compagnies d'assurance en 2019». Ainsi, les primes totales de l'industrie ont dépassé

la croissance du PIB réel dans plus de 60% des marchés d'assurance dans le monde. Par référence aux statistiques de Swiss Re Institute, les primes originales (affaires directes) dans le monde ont augmenté en termes réels (corrigées de l'inflation locale) de 2,9% en 2019 (+2,2% en Vie et +3,5% en Non-Vie), en s'inscrivant à 6 292,6 milliards USD (7,23% du PIB mondial) dont 2 916,3 milliards USD en primes Vie et 3 376,3 milliards de dollars en primes non-vie. Les primes totales ont augmenté en termes à la fois nominaux (+2,3%) et réels (+2,9%), mais la croissance totale a ralenti par rapport à 2018 en raison de la faiblesse de la croissance dans les pays avancés. Les faibles taux d'intérêt persistants sur les marchés avancés ont exercé des pressions sur les assureurs-vie et

Hassene Feki, Directeur général de la STAR

“La STAR résiste au choc et fait preuve de résilience”

Pour la STAR, l'impact de la crise sanitaire due à la propagation de la Covid-19 sur la compagnie est mitigé. D'un côté, il y a une baisse des fréquences sur les sinistres automobiles pendant la période du confinement général et de l'autre, un tassement de l'activité avec des résiliations de contrats en portefeuille. Hassene Feki, Directeur général de la STAR a affirmé que la crise Covid-19 a pesé sur les finances des assurés au point que certains ont fini par renoncer à l'assurance, faute de moyens et de visibilité sur la continuité de leur activité.

Interview.

A priori, l'impact de la Covid-19 sur les compagnies d'assurances a été positif. Qu'en est-il de la STAR ?

Il est difficile d'affirmer que l'impact de la crise Covid est positif dans l'absolu. Le métier de l'assurance s'inscrit dans un cycle long avec des risques qui se développent sur plusieurs exercices et qu'il serait illusoire d'observer sur une période limitée de quelques mois.

La preuve est apportée par la 2e vague que nous connaissons depuis la mi-septembre (la vraie vague) et qui montre que les effets de l'épidémie sont plus devant nous que derrière.

Pour le secteur assurantiel, les effets sont mitigés : d'un côté, nous connaissons bien entendu une baisse des fréquences sur les sinistres automobiles, baisse marquée pendant la période de confinement général et de l'autre, un tassement de l'activité avec des résiliations de contrats en portefeuille et une diminution drastique des affaires nouvelles. De surcroît, le secteur connaît une recrudescence des impayés et des créances irrécouvrables auprès des secteurs public et privé. Les effets de la crise économique, que nous connaissons et qui se sont exacerbés avec la Covid-19, pèsent sur les finances de nos assurés dont certains finissent par renoncer à l'assurance, faute de moyens et de visibilité sur la continuité de leur activité.

Enfin, le secteur a été fortement mis à contribution (au-delà des donations au fonds 1818) sur le plan fiscal avec l'accumulation des contributions conjoncturelles et l'instauration de la retenue à la source libératoire de 35% sur les produits financiers des dépôts monétaires : cette mesure qui pourrait être perçue comme neutre à première vue, vient taxer des entreprises qui sont déjà en déficit fiscal, ce qui est le cas de nombreuses compagnies du secteur.

Pour la STAR, l'année 2020 a montré notre capacité à résister aux chocs et à faire preuve de résilience, comme l'affiche notre chiffre d'affaires à fin septembre 2020 qui se stabilise à 290,5 MDT en légère diminution de 1,6% par rapport à 2019. Cette tendance devrait être maintenue d'ici à la fin de l'année.

Les indemnités que nous avons servies au 30 septembre sont en baisse de l'ordre de 20% par rapport à la même période de l'année dernière. Néanmoins, nous savons d'ores et déjà qu'il y aura des effets de rattrapage sur le second semestre avec des sinistres tardifs que nous enregistrons désormais dans nos centres de gestion : la prudence est ainsi de mise et rien ne peut être figé avant la fin de l'année.

Il faudra également suivre le développement de la crise sanitaire depuis octobre car le secteur, particulièrement la STAR en tant que leader en santé collective, connaîtra une forte augmentation des prestations santé et des arrêts maladie.

Dans une situation aussi inédite, la STAR devrait clôturer l'année avec un résultat positif confirmant la performance du 30 juin 2020 (où le résultat net s'est élevé à 6,3 MDT) et des fondamentaux préservés au travers notamment des fonds propres représentant plus de 3,5 fois la marge de solvabilité réglementaire.

Quelles sont vos prévisions de croissance pour la prochaine période en termes de chiffres et de projets ?

L'année 2021 sera l'année où les effets de la crise sani-



fidéliser nos clients grâce à la qualité de nos services et l'engagement de nos collaborateurs.

Nous continuerons également à offrir des solutions d'épargne à nos clients et d'assurer le financement de l'économie nationale.

La crise Covid a été pour la STAR un accélérateur des projets de transformation que nous avons lancés depuis plusieurs années. Nous avons bien avancé dans la modernisation de nos outils de travail avec un taux de télétravail avoisinant les 50% depuis l'avènement de la 2e vague : nous irons encore plus loin en 2021 dans la digitalisation de nos offres et nos process tout en plaçant le client au centre de nos préoccupations.

Quel serait votre avis par rapport à la loi de Finances 2021 ?

Il faudra insister sur les opportunités qu'offre la LF 2021, notamment sur 3 volets:

-La poursuite de la réforme fiscale et la modernisation de l'Administration : il s'agit là d'une mesure qui accroîtra l'équité fiscale et renforcera le sentiment pour les grands et les petits contributeurs de payer un impôt juste et utile.

-L'encouragement de l'épargne populaire en conférant enfin à l'assurance-vie son véritable rôle d'agrégateur : le relèvement du plafond de déduction des primes d'assurance-vie de 10 mille dinars à 100 mille dinars permettra de mettre les différents supports d'épargne (assurance-vie ou CEA) sur le même piédestal et d'offrir des supports à faibles risques et avec une meilleure protection à nos assurés.

-Le renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale et la rationalisation des transactions en cash : les mesures annoncées nous réconfortent et nous procurent le sentiment que l'ensemble du dispositif que nous déployons pour lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (cette définition incluant la fraude fiscale) ne sont pas vains. Cela nous donne encore plus de légitimité dans ce que nous faisons en tant que compagnie et secteur et nous rassure sur les réformes engagées pour le dé-cashing et l'inclusion progressive du secteur informel dans le cycle économique. ■

taire seront les plus marqués. Certaines prévisions économiques tablent sur un redémarrage de l'économie tunisienne avec un rebond de 4%, mais je pense qu'il serait trop présomptueux et hasardeux de se prononcer à ce stade sur ce que nous réserve l'année 2021 : nous savons d'ores et déjà que plusieurs entreprises connaîtront des moments difficiles, que des secteurs industriels et touristiques ne pourront pas retrouver leur niveau d'activité avant quelques années et que le pouvoir d'achat sera très contraint par la baisse de la capacité bénéficiaire de nos entreprises et l'élan inflationniste qui guette.

Le secteur assurantiel ne sera pas exempt des effets de la crise : l'activité 2021 sera très atone, voire baissière sur certaines branches. On pourrait ainsi assister à un effritement de la masse assurée, une dégradation de la qualité des risques, ce qui appelle à une plus grande prudence pour le secteur.

Dans un tel contexte, la STAR continuera à assumer son rôle d'acteur solidaire et utile : nous disposons des moyens permettant de stabiliser notre portefeuille et de

compromis la rentabilité, en particulier en Europe. À la recherche de rendements plus élevés, les assureurs ont augmenté leurs investissements dans des classes d'actifs alternatives (par exemple, le capital-investissement, l'immobilier) et des obligations d'entreprises moins bien notées.

Afrique : des hauts mais aussi des bas !

S'agissant de l'Afrique, dans plusieurs marchés (comme celui du Maroc, de l'Égypte, du Ghana et du Nigéria), les primes Vie ont augmenté à des taux à deux chiffres en 2019, malgré les difficultés économiques. En revanche en Afrique du Sud, de loin

Attijari Assurance

Un impact considérable sur le chiffre d'affaires

Sana Trabelsi, Directrice chez Attijari Assurance souligne que le plan de continuité de l'activité mis en place dès l'annonce de la pandémie était ficelé, de sorte que tous les membres du personnel soient opérationnels en toute sécurité à distance. Ce plan nous a permis certes de continuer à produire et à servir les prestations garanties dans les délais contractuels impartis, mais surtout de consacrer les efforts à l'innovation et à la diversification par la mise en place de nouveaux produits dont notamment SANADI et autres produits qui verront le jour sous peu, et de mettre en place une plateforme de gestion automatisée Front To Back par le déploiement de notre nouveau système d'information au niveau du réseau.

Ce plan a également permis à la compagnie d'assurance d'étudier des dossiers stratégiques tels que l'extension de notre périmètre d'activité, la transformation digitale... , de réorganiser les différentes structures... , de revoir les procédures et de les adapter au contexte de crise, de faire profiter le personnel de sessions de formation à distance sur différents thèmes liés à notre métier et enfin, de mettre en place un plan de relance post-confinement afin de pallier le manque à gagner généré par le ralentissement de l'activité.

« Il est indéniable que la pandémie a eu un impact considérable sur les objectifs en termes de chiffre d'affaires prévu pour 2020 mais nous œuvrons à finir l'année sur une bonne note », a-t-elle soutenu.

Par rapport au défi de la digitalisation, Sana Trabelsi a tenu à préciser que la transformation digitale, bien qu'étant au cœur du plan stratégique de la banque pour le prochain quinquennat, est devenue un axe de développement prioritaire, vu les répercussions de la crise sanitaire.

Selon elle, la digitalisation d'Attijari assurance est la déclinaison directe de la stratégie de la maison-mère pour ses filiales africaines afin d'améliorer leur efficacité opérationnelle et leur compétitivité sur leurs marchés respectifs, ce qui permettra à la compagnie d'améliorer la qualité de ses prestations, de conquérir de nouvelles cibles de clientèle, de nouveaux réseaux de distributions... «Nous avons d'ores déjà entamé, avec l'appui de notre partenaire Attijari Bank, les travaux pour la mise en place de parcours clients «Full-Digital» sur plusieurs lignes de métiers», a-t-elle dit.

S'agissant de la loi de Finances, Sana Trabelsi a fait remarquer qu'en tant qu'assureur-vie, l'apport majeur de la LF2021 est l'augmentation du plafond déductible au titre des primes d'assurance sur la vie de 10 000DT à

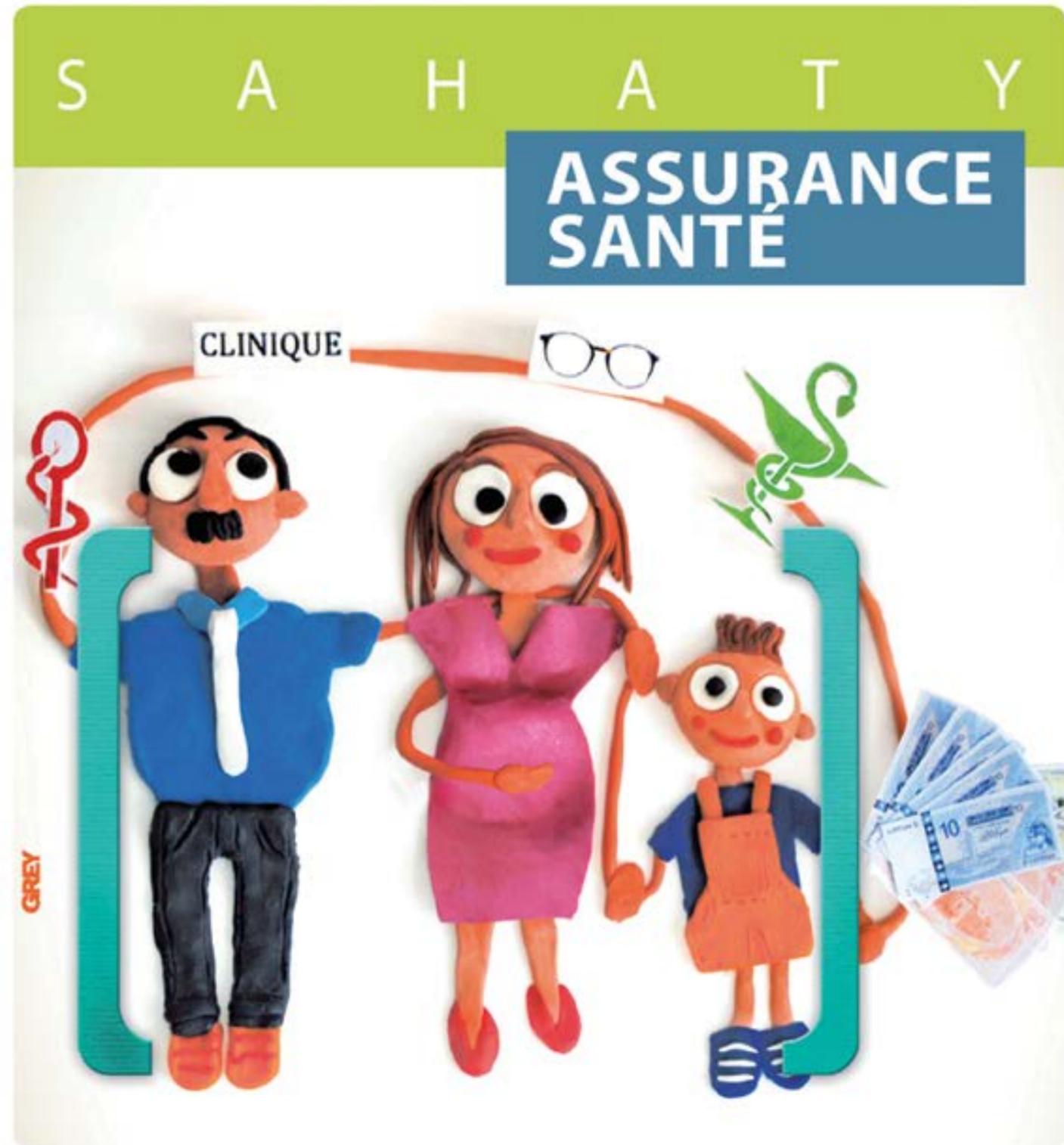


Sana Trabelsi

100 000DT. «Cette disposition va surtout booster l'activité de l'épargne assurantielle auprès d'une catégorie aisée de la clientèle», a-t-elle encore dit, estimant toutefois qu'il ne s'agit pas de la seule mesure. Selon ses déclarations, en parallèle, les CEA ont bénéficié du même avantage et vont continuer à concurrencer les produits d'assurance sur la vie. S'ajoute à cela, l'instauration du minimum d'impôt pour le calcul de la déduction fiscale au titre des primes d'assurance-vie ; ce minimum d'impôt passera de 45% à 50%, ce qui ne manquera pas de léser les petits épargnants qui verront leur avantage fiscal diminuer.

Côté nouveaux produits d'Attijari assurance, Sana Trabelsi a indiqué qu'après un benchmark marché et l'étude du profil de la clientèle d'Attijari Bank, actionnaire majoritaire et unique distributeur, de nouveaux produits ont été conçus et seront mis en place selon un calendrier convenu avec la banque. Le premier produit, résultat de cette étude, est SANADI qui jouit déjà d'un large succès auprès des assurés depuis son déploiement en octobre dernier.

SANADI est un produit de prévoyance qui garantit le service de prestations en cas de décès, de décès accidentel ou d'hospitalisation des assurés. «Comme toute la gamme de nos produits de bancassurance, SANADI a la vertu d'être un produit simple, dédié à la masse de la clientèle bancaire et adaptable à toutes les bourses. Etant conscients des besoins pécuniaires suite à une hospitalisation, nous nous sommes imposé un délai de règlement de 72 heures en cas de sinistre», a-t-elle ajouté. ■



VOTRE SANTÉ EST NOTRE PRIORITÉ.

Avec SAHATY, le premier contrat d'assurance santé individuelle du marché, CARTE ASSURANCE vous rembourse en complément de la CNAM, sur la partie des dépenses restées à votre charge.

Que vous soyez salarié, indépendant, profession libérale ou sans emploi, vous bénéficiez d'une assurance complémentaire santé composée de différentes formules adaptées à vos besoins. Plus de détails sur notre site internet.

www.carte.tn

On vous l'assure.



Yazid Sellaouti, Directeur général de Lloyd Assurances

Plaidoyer pour un cadre fiscal et parafiscal clair et stable

Pour Lloyd Assurances, bien que l'impact Covid soit positif sur la sinistralité automobile, le secteur va rencontrer des difficultés au niveau du recouvrement, suite à une baisse générale de l'activité et une augmentation significative dans les risques incendie. Yazid Sellaouti, Directeur général de Lloyd Assurances a assuré que globalement, l'impact de la crise sanitaire et économique est négatif pour les compagnies d'assurances et Lloyd n'échappe pas à la règle, faisant toutefois remarquer que pour se développer, l'assurance-vie a besoin d'un cadre fiscal et parafiscal clair et stable. Interview.

A priori, l'impact de la Covid-19 sur les compagnies d'assurances a été positif. Est-ce le cas pour Lloyd Assurances ?

L'impact de la Covid-19 sur les compagnies a certes été positif sur la sinistralité automobile dans la mesure où durant la période de confinement, les assurés ont peu utilisé leurs véhicules et par conséquent, ont généré peu de sinistres. Cependant, plusieurs autres aspects négatifs engendrés par la crise économique font que globalement l'impact de la crise sanitaire et économique est négatif pour les compagnies d'assurances et Lloyd n'échappe pas à la règle. Les aspects négatifs se situent au moins à quatre niveaux :

- 1) Baisse générale de l'activité
- 2) Augmentation significative dans les risques incendie qui est un phénomène observé régulièrement en période de crise économique
- 3) Difficultés financières des agents économiques qui se transforment en défaut de paiement et impactent le recouvrement des compagnies d'assurances
- 4) Baisse des cours de bourses des sociétés cotées, ce qui implique des rendements financiers en moins pour les compagnies d'assurances.

Quelles sont les prévisions de croissance pour l'année prochaine ? Est-ce qu'on peut parler de projets ?

Les perspectives économiques sont particulièrement incertaines en cette période, même s'il n'est pas exclu de constater un certain rebond de l'activité par effet de rattrapage. Dans ce contexte, il est important de mettre l'accent sur la modernisation des processus de gestion de la compagnie dans le double objectif d'assurer une meilleure qualité de service à nos clients et de réaliser les gains de productivité nécessaires.



Votre avis par rapport à la LF 2021 ? Avez-vous des propositions dans ce sens ?

La loi de Finances contient une disposition très intéressante sur la déductibilité des primes d'assurance-vie avec l'augmentation du plafond de 10.000 DT à 100.000 DT et cela devrait booster une épargne stable et de long terme qui servira in fine à financer le budget de l'Etat.

Pour se développer, l'assurance-vie a besoin d'un cadre fiscal et parafiscal clair et stable. Ce n'est pas toujours le cas. A titre d'exemple, il y a un flou actuellement sur les intérêts servis aux épargnants lorsqu'ils effectuent un rachat avant la durée de 8 ans. Et ce n'est pas le seul exemple. Il convient de travailler davantage sur les problématiques fiscales et parafiscales autour de l'assurance-vie afin de donner de la visibilité aux épargnants et permettre aux compagnies d'assurances d'investir davantage dans cette activité. ■

le plus grand marché de la région, la croissance des primes Vie a été inférieure à 1% en raison de la faiblesse de l'environnement économique, qui affecte également la rentabilité du secteur : les faibles taux d'intérêt ont un impact à mesure que les rendements des investissements et les taux de déchéance augmentent. La crise de la Covid-19 de cette année frappe toute la région, en particulier les exportateurs de pétrole. À court terme, cela se traduira par une contraction du marché Vie en 2020. Du coup, la rentabilité du secteur sera affectée négativement

par la baisse des taux d'intérêt. Une mise à niveau des cadres réglementaires et de la protection des consommateurs se poursuit, bien que la crise de la Covid-19 ait entraîné des retards dans certains pays. La crise de la Covid-19 pourrait également sensibiliser aux risques et mettre en évidence la valeur des polices d'assurance-vie.

Selon les calculs de Tera Finances, le taux de pénétration de l'assurance en Tunisie mesuré par le total des primes émises et acceptées (hors Tunis Re) rapporté au PIB courant, passe



تهنى بتأمين ضد
"PERTE TOTALE"



70 019 166

www.lloyd.com.tn

de 2,14% en 2018 à 2,10% en 2019. En 2019, ce taux est de 3,25% pour l'ensemble des pays émergents et 9,63% dans les pays avancés. A l'opposé, et compte tenu de la croissance de la population tunisienne de seulement 0,9% entre 2018 et 2019, la prime moyenne par habitant (densité) a augmenté en dinars tunisiens de 5,2%, passant de 194,9 dinars en 2018 à 205,1 dinars en 2019.

Un certain potentiel

Ainsi, au cours de ces deux dernières années, le chiffre d'affaires des sociétés d'assurances (pratiquant les affaires directes), a augmenté de 302,7 millions de dinars, soit +14,5%. Sur la seule année 2019, les revenus des sociétés d'as-

surance ont progressé de 138,9 millions de dinars (+6,2%) contre une évolution de 163,8 millions de dinars (+7,8%) en 2018. L'accroissement des primes en 2019 provient d'une progression de +98,2 millions de dinars des compagnies multi-branches et + 40,7 millions de dinars des compagnies monobranches.

L'accroissement des primes de 138,9 millions de dinars en 2019 provient d'une augmentation des primes Non-Vies de 85,5 millions de dinars (+4,9%) et des primes Vies de 53,4 millions de dinars (+10,5%).

Les sociétés d'assurance tunisiennes disposent d'un fort potentiel de croissance de la branche Vie et Capitalisation, puisque la part de cette branche en 2019 dans le total des primes est de



23,5% seulement contre 44,8% dans les pays avancés et 53,2% dans les pays émergents. Le taux de pénétration de l'assurance-vie seule

est de 0,46% en Tunisie contre 3,35% dans le monde. La prime moyenne en assurance-vie par habitant est de 15 USD en Tunisie en 2019 contre 379 USD dans le monde et 2056 USD dans les pays avancés. Globalement, les compagnies d'assurances tunisiennes sont spécialisées soit majoritairement dans la branche Non-Vie soit dans la branche Vie.

Après une année 2018 marquée par une forte sinistralité, soit +260,4 millions de dinars (+22,1%), les charges de sinistres ralentissent en 2019, évoluant de +70,2 millions de dinars, soit de +4,9%. Contrairement à l'année 2018, les charges de sinistres ont beaucoup plus impacté les sociétés d'assurances spécialisées en assurances-vie que les entreprises multi-branches. ■

Skander Naija, Directeur général des Assurances AMI

“L'impact est minime durant la 1ère année”

Skander Naija, Directeur général des Assurances AMI a déclaré que tout choc économique ne serait pas ressenti par les compagnies d'assurances durant la première année mais plutôt dans les années qui suivent, expliquant à ce propos que durant les crises, les compagnies d'assurances ont pour rôle principal d'amortir les chocs par le biais de la réassurance. « Généralement durant les premières années, l'impact sera très minime par rapport aux années suivantes où le contrecoup de la crise sera très clair », a-t-il dit. Citant le cas de la Covid-19, la pandémie qui n'a épargné aucune population dans le monde, Naija a précisé qu'aujourd'hui, avec le ralentissement de la croissance économique, les compagnies d'assurances vont avoir forcément une baisse au niveau de leurs chiffres d'affaires, une baisse qui pourrait être très significative pour certaines compagnies d'assurances dont l'évolution du chiffre d'affaires provient essentiellement de nouveaux investissements et de nouveaux contrats d'assurances.

Il a encore précisé que la crise de la Covid-19 aura également un impact négatif sur le recouvrement dans la mesure où plusieurs acteurs économiques ont des difficultés financières énormes qui les rendent incapables de régler leurs factures dans les délais convenus. « Le recouvrement est un vrai problème pour les compagnies d'assurances, sachant que cette partie des ressources aurait pu

être utilisée pour indemniser les clients et du coup, on aura moins d'actif et moins d'argent à placer », a-t-il précisé. Le responsable de l'AMI a toutefois précisé que la période du confinement décrété dans le pays pendant deux mois a un effet positif sur l'assurance automobile puisque durant cette période, on a enregistré petite baisse de sinistralité suite au recul du nombre des accidents de la route. « Dans l'ensemble, les compagnies d'assurances vont certainement subir l'effet de la crise mais l'impact sera minime par rapport à d'autres secteurs d'activité où les travaux ont été complètement suspendus.

Skander Naija a évoqué un autre effet négatif qui sera ressenti durant les prochaines années, à savoir l'effet de la baisse du taux directeur de la Banque centrale de Tunisie (BCT). Selon lui, bien qu'étant bonne pour la relance économique et l'investissement, cette baisse va entraîner une régression au niveau des revenus financiers (les actifs et les placements).

Il a tenu par ailleurs à préciser que, durant la crise et la période du confinement, l'AMI a accompagné tous ses clients et a prolongé les contrats d'assurances tout en épargnant aux clients de se déplacer pour renouveler leurs contrats. Ainsi, tout le personnel a travaillé pendant les deux mois de confinement sans arrêt et a veillé au traitement de tous les dossiers sans exception, notamment au niveau

des indemnisations, les clients ayant été dédommagés par virement bancaire.

Conscient des difficultés financières énormes des professions libérales et des professionnels pendant les deux mois de confinement, l'AMI leur a permis de payer leurs factures d'assurances sur plusieurs mois. La compagnie a également essayé de s'adapter au nouvel environnement d'après-crise en réfléchissant à de nouveaux produits et de nouveaux types de placements afin de rentabiliser ses actifs. « La donne économique est en train de changer... Aujourd'hui, les acteurs économiques et certaines activités sont devant de grandes difficultés pour reprendre leur rythme habituel, d'où l'importance de réfléchir à la période de l'après-crise pour pouvoir réagir en temps réel et opportun », a-t-il dit.

Selon ses déclarations, la situation des compagnies d'assurances dépendra de l'activité économique du pays. « Lorsqu'il y a de la croissance, les compagnies d'assurances réalisent de bons chiffres et se développent », a estimé Naija, faisant remarquer que durant les 15 dernières années, les assureurs ont réussi à faire une croissance supérieure à celle du PIB et ont pu créer plus de richesse à un rythme plus élevé que celui de l'économie. « On était à une croissance de 6 à 7% contre une croissance nationale entre 2 et 3% », a-t-il soutenu.

Contrairement à cela, Skander Naija a indiqué que lorsque l'économie régresse,



le chiffre d'affaires des compagnies d'assurances régresse aussi, et c'est ce qui va se passer en 2020 avec des degrés très variables, selon ses dires.

S'agissant des prévisions de croissance pour l'année prochaine, il a indiqué, tout en se basant sur les prévisions de croissance pour 2021 qui sont plutôt bonnes et où un retour à la croissance est prévu, que les assureurs auront probablement une croissance à un rythme équivalent ou un peu plus que l'économie.

Il a félicité la mise en place d'une nouvelle mesure dans le cadre du PLF 2021 et portant sur la déductibilité des primes d'assurance-vie avec l'augmentation du plafond de 10.000 DT à 100.000 DT. « C'est une très bonne mesure qui a été déjà adoptée dans plusieurs pays du monde. D'abord, cela va aider les ménages à épargner plus, se préparer à leur retraite avec moins de pression et financer l'Etat qui a besoin aujourd'hui de l'épargne à long terme pour financer les infrastructures et le développement. « L'argent qu'on collecte via la vente de contrats d'assurance-vie de 10 à 15 ou 20 ans nous servira pour acheter des Bons de trésor et par la suite, financer l'Etat, d'où l'importance de cette mesure qui va aider les ménages à préparer leur retraite et les études de leurs enfants et l'Etat à investir et financer son budget », a-t-il précisé.

Un plan stratégique sur 5 ans

Il a rappelé la mise en place, depuis deux ans, d'un plan stratégique s'étalant sur 5 ans. L'objectif est de permettre à la compagnie de diversifier son portefeuille, d'être plus proche de ses clients et de préserver sa place en tant que pionnière de l'assurance automobile qui accapare une bonne partie du chiffre d'affaires réalisé par la compagnie. « On a réussi à avoir la confiance de près de 300 mille clients, des particuliers, des professionnels en majorité et pas mal d'entreprises. Ces acteurs nous ont fait confiance sur l'assurance automobile et nous voulons aussi les accompagner dans d'autres besoins en assurance », a déclaré Naija, avant d'annoncer que la compagnie est

en train de développer de nouveaux services pour accompagner les petites entreprises et les professionnels. A ce propos, il a annoncé le lancement depuis un an d'un produit qui s'appelle AMI Pro et qui permettra directement aux assureurs ou à un client de couvrir son activité professionnelle contre l'incendie ou pour financer l'exploitation quand il y a un problème de financement.

AMI Assurances a également travaillé sur des produits pour les particuliers pour couvrir une maison ou les accidents de la vie quotidienne. « Ces produits sont disponibles dans nos agences, permettent de mieux répondre aux besoins de ces clients et de les accompagner dans leur vie de tous les jours », a-t-il précisé. Par ailleurs, Naija a cité un produit qui s'appelle « Awledi », lancé l'année dernière, et qui permet aux chefs de famille de couvrir leurs enfants contre les accidents de la vie tout en prenant en charge les frais de soins et d'assistance, etc. « Je pense qu'aujourd'hui, on a un rôle très important pour vulgariser, démocratiser et rendre l'assurance accessible à tout le monde, d'où notre ambition d'enrichir nos relations avec nos 300 mille clients en vue de les couvrir sur plein d'autres choses que l'automobile. Notre objectif aussi, est de développer la banque assurance et ce, en collaboration avec notre actionnaire de référence qui est la Banque nationale agricole (BNA). C'est une façon d'être plus proches de nos clients. Ce sont nos principaux axes de développement qui s'inscrivent dans notre volonté de rendre l'assurance plus accessible et compréhensible auprès des Tunisiens », a-t-il conclu. ■

Données clés du secteur des assurances

En 2019, les primes émises du marché se sont établies à 2414 millions de dinars tunisiens, soit une croissance de 7,2% par rapport à 2018.

Le secteur reste dominé par les branches dommages et en particulier par l'automobile qui a généré 44,2% des primes totales comme indiqué au tableau ci-dessous :

En (MD)	2019	Part%	2018	Part%	Taux d'évolution (%) 2019/2018
Chiffre d'affaires	2414,3	100,0%	2251,8	100,0%	7,2%
Auto	1068,1	44,2%	979,7	43,5%	9,0%
Vie	559,3	23,2%	507,5	22,5%	10,2%
Autres	786,9	32,6%	764,6	34,0%	2,9%

Quant à l'assurance-vie, sa part de marché est en amélioration constante (23,2% contre 22,5% en 2018).

Le secteur des assurances en Tunisie est en plein essor. Avec un taux de pénétration (Primes/PIB) de 2,12%, il présente un fort potentiel de développement.

De bonnes perspectives

4 compagnies d'assurances sont cotées en bourse sur un total de 22 compagnies, dont une vingtaine ont la forme de SA. Les seize sociétés du secteur des assurances, non cotées ayant la forme de S.A, représentent 65,3% des primes (acquises) de l'exercice 2019 de l'ensemble des S.A. Elles représentent également 53,5% des fonds propres, 67% des placements et 68,7% de la masse bénéficiaire. Le secteur de l'assurance dans sa totalité (22), couvre une enveloppe totale des placements de 6,1 milliards de dinars, soit plus que ce que gèrent les 120 OPCVM de la place (4,5 milliards de dinars à fin septembre 2020) et plus que le quart de la capitalisation boursière de la BVMT. En deux ans, la taille des placements du secteur a augmenté de plus de 1,1 milliard de dinars (+23,4%). Une valorisation boursière cible des compagnies d'assurances SA, sur la base des multiples boursiers des quatre sociétés cotées, donnerait une estimation de la capitalisation boursière globale du secteur (coté et non coté hors AMI et AT-TAKAFULIA) de 2,9 milliards de dinars. En dehors de MAGHREBIA dont l'introduction en bourse est imminente et sans tenir compte d'AMI et TAKAFULLIA, l'admission des autres sociétés d'assurances jusque-là non listées à la bourse permettrait d'augmenter la capitalisation boursière de la cote de la BVMT de l'ordre de 1 651 millions de dinars. Indéniablement, le secteur offre structurellement de bonnes perspectives. L'amélioration continue du cadre réglementaire, le fort potentiel que représente l'assurance-vie et capitalisation, l'aversion croissante au risque du citoyen face à un Etat-providence de moins en moins présent et face à la montée des risques qui menacent la personne humaine, sont autant de facteurs qui présagent d'un fort développement du secteur. D'un autre côté, le



secteur est assez fragmenté, atomisé et fort concurrentiel, surtout en prenant en considération les dernières analyses de Swiss Re sur l'assurance dans le monde ; le géant Swiss de la réassurance dans le monde estime que les pressions tarifaires sont élevées dans les branches automobiles et santé dans toute la région MEA (Moyen-Orient Emergent et Afrique). A cela s'ajouterait l'enjeu de l'évolution des taux d'intérêts qui semble amorcer une nouvelle vague baissière, et qui ne sera pas sans impact sur les stratégies et rendements futurs des placements financiers. Les sociétés d'assurances tunisiennes ont profité ces dernières années des niveaux de taux d'intérêts élevés. Mais dans le contexte de renversement des taux, les compagnies les plus investies sur le long terme et à des taux fixes, profiteront le mieux dans le futur. ■

Garanties Accidents de la Vie
سلامة بدنك.

مستمار في حيط



★ STAR
Assurances تأمينات
عقل علينا

star.com.tn

Lassaâd Zarrouk, Directeur général de la MAE

“Une crise multiforme !”

Lassaâd Zarrouk, Directeur général de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement (MAE) précise qu'aujourd'hui, on vit dans une conjoncture très difficile marquée par une crise multiforme. Il s'agit, selon lui, d'une crise économique de croissance et de développement qui a commencé depuis des années et qui a impacté tous les secteurs d'activités dont celui des assurances. L'impact a été multidimensionnel, financier, social, économique, d'où la fragilité de l'économie nationale accentuée par la Covid-19 qui a été un facteur aggravant et non structurel. Interview.



Lassaâd Zarrouk, Directeur général de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement (MAE)

La Tunisie connaît aujourd'hui une crise sans précédent. Quelles en sont les origines selon vous ?

Le modèle économique de la Tunisie qui remonte à plus d'une décennie, basé sur deux principaux secteurs, à savoir la consommation et l'exportation, a montré ses limites. Outre quelques secteurs comme le tourisme et l'aviculture où le niveau d'investissement a connu pratiquement son point culminant vers le milieu des années 2000 pour après, commencer la dégringolade à partir des années 2007/2008 et depuis lors, la Tunisie ne s'est jamais remise de cette crise mondiale.

La Révolution de 2011 a été pratiquement une déstabilisation de tout le système, une crise politique, sociale et économique. Ce qui a aggravé le déficit public et les fondamentaux de l'économie avec dans la foulée, une chute vertigineuse. D'où une pression sociale qui a fait en sorte que l'Etat, depuis 2011, ne s'est pas préoccupé d'une vision de long terme mais au contraire, on n'a fait que gérer le court terme et répondre aux revendications sociales et aux besoins de certains secteurs sinistrés. Une situation qui a favorisé l'émergence d'une crise de développement mais avant tout, c'est une crise sociale et de croissance économique. A défaut de développement, on ne peut pas parler de croissance. Le développement est la distribution de la richesse entre les différents acteurs économiques et sociaux, mais s'il n'y a pas de croissance, on ne peut rien partager et c'est pour

cela que l'économie nationale est restée sous perfusion. La stagflation qu'a connue l'Europe, notre premier partenaire sur le plan économique et commercial, n'a fait qu'aggraver les choses. De plus, l'explosion du déficit de la balance de paiement, du déficit courant, de l'endettement et l'inflation ont poussé la BCT, garant de la stabilité des prix dans le pays, à adopter une politique monétaire restrictive et à fermer pratiquement tous les robinets au financement de l'économie nationale, ce qui va entraîner un effondrement des finances publiques puisque le reste de la liquidité sera tourné vers le financement du déficit public provenant essentiellement du budget de fonctionnement. Aujourd'hui, l'Etat n'investit plus et en même temps, il y a un tarissement des ressources monétaires pour financer l'investissement et le fonctionnement des entreprises. Donc, on a financé une économie de consommation, voire de demande, au détriment de celle de l'offre centrée essentiellement sur l'entreprise ; et lorsqu'on parle de crise de l'entreprise, on parle d'une crise de création de richesses, de baisse de l'emploi au sein des entreprises tunisiennes, et par conséquent, on est entré dans un cercle vicieux où l'on ne génère que les problèmes et les solutions trouvées par les différents gouvernements étaient du rafistolage, des solutions de bouleroue et pas de vision au moyen terme pour essayer de changer les fondamentaux et les moteurs de croissance de notre économie.



COTUNACE ÉLUE MEILLEUR ASSUREUR CRÉDIT EN TUNISIE 2019



Le monde à votre portée ... nous vous l'assurons

35 ans

NOTRE GARANTIE : Pour Votre Développement

NOS ASSURANCES

- Exportations
- Ventes Locales
- Investissements
- Préfinancement Export
- Caution (Local & Export)
- Recouvrement des Impayés

Tunis - Sousse - Sfax

www.cotunace.com.tn

Et quel en est l'impact sur les compagnies d'assurances ?

Généralement dans des crises pareilles, le secteur des assurances tire profit et en sort bénéficiaire parce qu'il y aura une assimilation de risques beaucoup plus fluide et les gens deviennent de plus en plus sensibles aux risques et du coup, ils recourent de plus en plus à l'assurance. Mais le problème en Tunisie réside dans l'inflation et la dégradation du pouvoir d'achat. Les Tunisiens n'ont pas aujourd'hui les moyens pour chercher un bien secondaire en termes d'assurance. Le secteur des assurances a connu durant les premières années qui ont suivi la révolution une croissance à deux chiffres mais après 5 ans, la croissance a doublé ou triplé et par conséquent, le chiffre d'affaires de l'assurance a augmenté pour se situer à près de 2% contre 1,8 ou 1,9% auparavant. Il y a une amélioration mais qui n'est pas basée sur l'épargne de longue durée qui est l'assurance-vie, une branche qui a augmenté par l'explosion des crédits bancaires mais pas de l'épargne et ce, à cause de l'absence de visibilité de la part des autorités publiques pour donner la place qu'il faut à l'épargne institutionnelle des compagnies d'assurances ; tout ceci a fait en sorte que le secteur des assurances, contrairement aux autres secteurs, a connu une résilience et un développement soutenu depuis une bonne dizaine d'années mais cela n'empêche qu'on n'a pas exploité le potentiel et le gisement de croissance que peut avoir une économie en croissance comme la Tunisie.

Et comment sera la situation avec la propagation de la pandémie Covid-19 ?

Actuellement, avec l'aggravation de la crise économique suite à la propagation de la pandémie sanitaire, le secteur des assurances a montré sa résilience puisque son portefeuille est dominé par l'assurance automobile et maladie. Globalement, le secteur a potentiellement résisté en 2019, le chiffre d'affaires du secteur a augmenté de près de 8%. Mais, les deux mois de confinement et la limitation des déplacements ont fait améliorer la sinistralité automobile. Vu le déficit structurel de la branche toutefois, on ne peut pas s'attendre à une amélioration notable des compagnies d'assurance. Nous sommes pour une libéralisation de la tarification pour qu'elle réponde aux mécanismes du marché. On ne peut pas vendre avec des pertes. Seul un tarif d'équilibre pourra garantir aux compagnies d'assurance une qualité de service et un équilibre financier pour la pérennité des entreprises ; on n'a pas pu améliorer la qualité de services à cause de ce déficit structurel.

Les capacités financières des compagnies d'assurance se trouvent altérées par le déficit structurel de la branche automobile. Globalement, l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur et l'amélioration de la part de l'assurance-vie dans le portefeuille des assurances ont fait en sorte que le secteur connaît une résistance aussi bien à la crise économique qu'à celle sanitaire. Donc, on ne peut pas dire que le secteur connaît des difficultés majeures de ce point de vue. Nous devons toutefois reconnaître que notre manque de développement dans certaines branches a fait en sorte que la crise ne nous a pas impactés trop négativement et cela démontre au contraire que la solvabilité des compagnies d'assurance

est préservée et que la pérennité du secteur est garantie.

De quoi a-t-on besoin aujourd'hui pour garantir le développement du secteur ?

Dans un pays comme la Tunisie, on a besoin d'un secteur qui se développe. Généralement, on ne réglemente pas avant le développement et le développement devrait être le souci majeur de toutes les parties intervenantes : autorité publique, régulateur et secteur d'assurance. On a un secteur qui a un potentiel énorme qu'il faut exploiter d'abord ; les pays limitrophes de la Tunisie autour du bassin méditerranéen tournent autour de 4 à 5% de taux de pénétration dans le PIB, alors qu'en Tunisie il est de 2% seulement. Si l'on veut que le secteur des assurances atteigne un taux de pénétration de 4% du PIB, nous devons le développer d'abord, et toute réglementation devrait avoir lieu après ; on ne peut pas parler de réguler un marché qui n'est pas encore développé. D'ailleurs, c'est la dynamique que connaissent tous les pays du monde : on développe et on régule par la suite pour éviter les faillites et les dérapages au niveau du monopole financier ou des règles non concurrentielles. C'est déjà l'objet du contrat-programme que nous avons signé avec l'autorité de régulation et l'autorité publique en 2014 et où l'on a mis un projet de contrat-programme visant à assainir la situation de certaines branches comme l'automobile et voir comment développer l'assurance en Tunisie, chose qui n'a pas été malheureusement exécutée ; maintenant la question qui se pose est la suivante: sachant qu'il doit y avoir une convergence vers les normes internationales, qui ne sont que des outils, comment développer le secteur, objectif ultime, pour qu'il joue pleinement son rôle en tant que secteur ayant un impact positif sur l'économie et le secteur financier en Tunisie ? Le secteur des assurances est un mobilisateur institutionnel de l'épargne et l'épargne est source majeure d'investissement ; tout le monde parle en Tunisie d'un manque d'investissement, alors que la Tunisie connaît un problème structurel d'épargne. Le secteur qui a un plus gros effort à fournir en épargne, ce sont les assurances. Donc, toute volonté de changer les lois ou modification du cadre réglementaire, devrait avoir comme souci majeur le développement de l'assurance en Tunisie et la convergence vers les normes internationales. Mais un travail microéconomique ne pourra pas avoir l'impact attendu, il faut toutefois avoir une volonté macroéconomique où le secteur aura le rôle le plus important à jouer, en collaboration avec le régulateur et les autorités.

Que pensez-vous de la position de la BCT de ne pas financer l'économie ?

La loi 2016 qui a libéralisé le secteur bancaire et donné l'indépendance totale de la BCT vis-à-vis des autorités publiques est une bonne chose dans la mesure où l'institut d'émission ne devrait pas être sous le dictat des autorités publiques. De plus, on ne peut pas laisser la politique monétaire et le financement national aux mains des politiciens, vu le risque majeur que pourrait encourir notre pays en matière d'inflation et d'endettement. Cela pourrait même tuer l'économie nationale, mais le problème en Tunisie est qu'on a pendant une

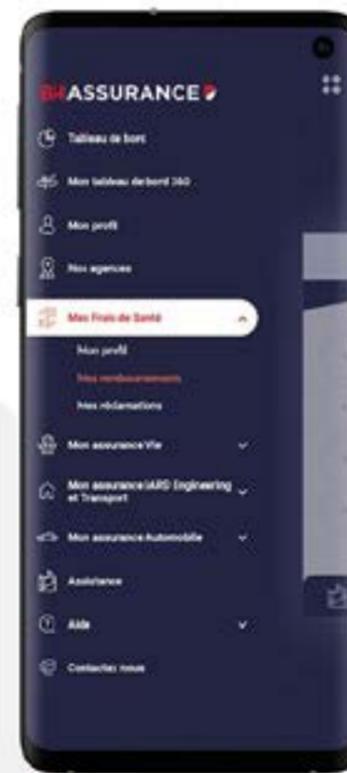


<https://bit.ly/wininti>



#1
Première application mobile omnicanale dans le secteur des assurances en Tunisie

100% en ligne • Payez moins cher • Votre protection à portée de main



- LA DÉCLARATION DE SINISTRE AUTOMOBILE EN LIGNE.
- SOUSCRIPTION 100% EN LIGNE DE VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE ET MULTIRISQUE HABITATION.
- LE PAIEMENT SÉCURISÉ DE VOS ÉCHÉANCES.
- LA SIMULATION DE TARIF DE VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE ET MULTIRISQUE HABITATION.
- LE SUIVI DE VOS FRAIS DE SANTÉ ET DE VOS SINISTRES.



BH ASSURANCE

quinzaine d'années priorisé une politique de demande axée sur les augmentations salariales, les recrutements dans la fonction publique et l'endettement de l'Etat. Aujourd'hui, la survie de la Tunisie tient essentiellement à une politique déclarée d'offre centrée sur l'entreprise. Tout doit être orienté vers l'entreprise : les PME, les PMI et les entreprises économiques dans tous les secteurs d'activités. La BCT a un rôle majeur dans l'orientation de la politique monétaire vers la survie de l'entreprise et la préservation de l'emploi qui est le noyau de notre économie et notre source de croissance. L'Etat doit diminuer sa consommation. L'Etat n'investit plus, ce qui est grave pour le pays. Le FMI demande déjà à l'Etat tunisien de s'endetter pour financer son investissement et non plus sa consommation. L'Etat aujourd'hui, s'il veut s'endetter, ce n'est pas pour financer sa consommation mais plutôt pour investir. Les banques doivent aussi financer les entreprises comme source de croissance pour le pays. Maintenir les emplois, c'est maintenir un niveau de consommation acceptable. Il est aussi primordial de financer les demandes d'investissement. Il est inacceptable que toute la politique monétaire soit orientée pour financer l'endettement.

Quel rôle est dévolu aux compagnies d'assurances dans le sauvetage du pays ?

Pendant la période de crise, il y a deux choses qui peuvent sauver le pays, soit l'investissement public, même s'il est financé par l'endettement, soit l'investissement privé dont l'épargne privée et là, les sociétés d'assurances peuvent avoir un rôle important pour développer des plans d'épargne et de retraite complémentaires qui peuvent consolider le régime public et obligatoire de retraite et permettre de mobiliser de l'épargne d'une partie des salaires et cela pourrait être une source énorme de financement.

Il est à noter toutefois, qu'il y a un manque de confiance au niveau de notre élite politique et de nos institutions. Malheureusement, le choix des gouvernements et des responsables n'a pas été fait sur la base de la compétence mais plutôt de choix politiques selon des quotas, d'où le fossé qui s'est creusé entre l'administration réelle qui fait fonctionner le pays et l'autorité politique. Cette cassure qui a émergé a fait en sorte que les bras sont croisés et que les projets sont bloqués.

Il y a un besoin immense de travailler sur la confiance car lorsqu'un pays coule, tout le monde coule. Il faut mettre les mains dans les mains, même provisoirement. Il faut prendre au sérieux les appels des organisations professionnelles d'instaurer un dialogue national comme celui de 2013 où la Tunisie a donné l'exemple et où un consensus politique a émergé et qui a permis de sauver la Tunisie. Nous avons besoin d'un consensus économique réunissant tous les acteurs économiques, sociaux et politiques. Les débats actuels au niveau des médias, de l'ARP, des partis politiques et des gouvernements laissent entendre que les gens sont complètement déconnectés de la réalité, ce qui impose une conviction de proximité. Il faut aller aux gens. Le responsable qui ne se déplace pas doit accepter d'être insulté et matraqué parce qu'il est là pour servir et il doit être sur le terrain et pas dans les discours et les médias, cela ne sert à rien. On n'a pas un problème de communication

en Tunisie mais plutôt un problème de légitimité et de confiance.

On a besoin d'un discours de vérité. On ne peut pas demander aux gens des classes démunies de consentir davantage de sacrifices, contrairement à ceux qui ont les moyens.

A la lumière de cette crise que vous qualifiez de multiforme, quelle est la situation financière de la MAE ?

La MAE a enregistré durant les trois dernières années, des résultats extraordinaires, notamment au niveau du renforcement de notre position commerciale, du changement de notre image et de la mise en place de nouveaux projets structurants de modernisation de l'entreprise basés sur le digital, la bonne gouvernance, la proximité, l'innovation et le placement de l'humain au centre de nos préoccupations. Nous sommes différents des autres. Nous sommes une entreprise commerciale à but non lucratif.

Notre objectif est de mieux servir l'adhérent, d'où le lancement d'une trentaine de projets structurants visant en premier lieu à changer notre façon d'assurer notre clientèle, à mieux servir nos adhérents et l'humain dans toutes ses dimensions au niveau aussi bien de la formation que de l'accompagnement et de l'épanouissement. Nous sommes là non pas pour gagner de l'argent mais pour rendre le client heureux et lui donner le meilleur rapport qualité/prix. On est une communauté humaine qui veut servir ses membres. Nous voulons par cette notion de mutualité réconcilier le Tunisien par rapport à l'assurance. La mutuelle a été créée par des gens qui veulent servir et les résultats sont là : une société saine, solvable et ayant des fondamentaux solides. On est pour la troisième année avec un CA à deux chiffres. Le Tunisien est en train de se rendre compte que la MAE se démarque nettement des autres.

Nous sommes très ambitieux. On a une trentaine de projets qui vont fondamentalement changer l'entreprise à travers une transformation numérique digitale à grande échelle, une gestion électronique des données, l'innovation en matière de produit et l'utilisation de nouveaux outils de Big Data. On est en train de mettre en place une stratégie bien ficelée. Nous voulons instaurer une entreprise humaine, responsable et au service de ses adhérents. On n'est pas là pour faire des bénéfices, notre situation est saine et solvable.

La conviction des autorités publiques que l'assurance-vie est un outil formidable pour améliorer l'épargne privée a fait en sorte que le gouvernement a instauré dans le cadre du PLF 2021 une mesure portant sur le relèvement du plafond de déduction des primes d'assurance-vie de 10 mille dinars à 100 mille dinars. C'est une excellente nouvelle et il faut que les compagnies d'assurances investissent énormément en 2021 en matière d'assurance-vie et assurance complémentaire. C'est une excellente nouvelle qu'on attendait depuis longtemps mais on peut faire mieux. J'espère qu'on aura l'occasion de travailler pour améliorer l'assurance-vie dans toutes ses dimensions. L'assurance ne s'achète pas, elle se vend et c'est aux compagnies d'assurances de mieux vendre lorsqu'il y a des exonérations fiscales obtenues de la part du gouvernement. ■



CONNECTEZ ET MAITRISEZ VOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

SMARTENERGY

BY TUNISIE TELECOM

